Bien vivre à CHARLIEU

Votre municipalité vous informe

www.ville-charlieu.fr

Décembre 2018 >

Le mot du maire,

Chères Charliendines, chers Charliendins,

Vous allez découvrir ou redécouvrir en parcourant ce bulletin municipal les événements, les animations, les travaux, les acteurs qui font de Charlieu une ville où il fait bon vivre. Le festival de rue les férus, le bal historique après la victoire en coupe du monde, l'arrivée de la voie verte, le nouveau parc Dérobert ne sont que quelques-uns de ces moments importants pour notre jolie cité.

Charlieu se démarque des autres centre bourg alentours grâce à ses 3 atouts : son patrimoine, ses associations et ses entreprises et commerces.

Notre action municipale est de conforter, développer, faire reconnaitre ces caractéristiques pour permettre aux générations futures d'apprécier également de bien vivre à Charlieu.

Pour cela nous avons convaincu l'état, la région, le département et la communauté de communes de nous accompagner dans nos nombreux projets. C'est la raison pour laquelle, les taux d'imposition de la taxe d'habitation et foncière n'ont pas augmenté à Charlieu depuis 8 ans et n'augmenteront encore pas en 2019. C'était un engagement que nous tenons !

L'évolution indispensable de notre ville que nous menons permettra de sécuriser l'accès au centre-ville et donnera une place prioritaire aux piétons et cyclistes dans le cœur historique. Faire respecter la zone bleue pour nos commerces, créer du stationnement supplémentaire, accompagner les projets immobiliers de construction et de réhabilitation permettent aussi à notre commune d'être attractive.

Et puis, l'engagement environnemental que porte la municipalité est exemplaire. Nous sommes la première commune de la Loire labellisée sans pesticide, nous investissons dans des véhicules électriques chaque fois que cela est possible, nous n'imperméabilisons ni nos sols ni nos trottoirs afin de réduire le risque inondations, nous développons des dispositifs d'éclairage public novateurs comme au parc Dérobert pour réduire notre consommation et pour chaque construction ou réhabilitation de bâtiment public, nous exigeons une haute qualité environnementale.

Je sais compter sur l'engagement de toute l'équipe municipale, élus et personnels, qui portent cette ambition pour Charlieu pour vous et avec vous.

Bonnes fêtes de fin d'année !
Votre maire,

Bruno Berthelier

Vous êtes invités à la présentation des vœux de la municipalité à la population

Vendredi 11 janvier à 19h

au Théâtre Saint-Philibert

Sommaire

Le mot du maire ..... 2e de couverture
Le Conseil 1
Infos pratiques, urgences téléphone 1
Page des élus 2
Etat civil 3
Travaux ..... 4 à 9
Economie, Commerces ..... 10 à 13
Social ..... 14 à 17
Associations ..... 18 à 21
Tourisme ..... 21 à 25
Culture ..... 26 à 29
Divers ..... 30 à 31
Festivités ..... 3e de couverture

Le conseil

Le Maire et ses 7 adjoints tiennent des permanences en mairie :

Bruno BERTHELIER
> Maire
Mercredi et samedi matin sur RDV

Martine DESBOIS
> Communication, culture, tourisme
Vendredi matin sur RDV

Jérémie LACROIX
> Travaux, urbanisme, environnement, aménagement de la ville, eau et assainissement
> Conseiller Départemental
Samedi 9h à 11h sur RDV

Brigitte MAZARD DURAND
> Centre Communal d'Action Sociale et solidarités
Mercredi 9h à 11h sur RDV

Jean LABOURET
> Sports, associations et festivités
Samedi 8h30 à 11h30 sur RDV

Sandrine URBAIN
> Ecoles et jeunesse
Samedi 10h à 11h30 sur RDV

Etienne HERTZOG
> Finances, économie
Jeudi 10h à 12h sur RDV

Marianne PONSON
> Vie charliendine, nouveaux arrivants, habitat
Jeudi 9h à 11h sur RDV

2 conseillers délégués :
Joëlle GUEGUEN, Patrice PAVET

13 conseillers municipaux majoritaires :
Dominique MONCORGER, Gilles THEVENIN, Emmanuelle NUNES DA GRACA, Bernard CHARRIER, Agnès FABIANSKI, Véronique PICAVET, Carlos DUARTE, Sylvie PONCET, Thomas GUERIN, Isabelle DUBOST, Alice HERICK, Alain BELAIR, Chrystèle FAURIE

Les conseillers d'opposition :
Gilles AUGAGNEUR, Benoît LOYER, René LAPALLUS, José GARCIA

Infos pratiques, urgences, téléphones...

Mairie 04 77 69 33 89

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h
Fermeture le mercredi après-midi et samedi après-midi

www.ville-charlieu.fr
www.facebook.com/villedecharlieu

- Gendarmerie 17
- Pompiers 18
- Samu 15
- Gaz Urgence sécurité : 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- VEOLIA : Un numéro unique pour les urgences et les réclamations des usagers 09 69 32 34 58
- Hôpital local : 04 77 23 84 00
- ENEDIS : 3 rue Raoul Follereau, 42300 Roanne
- Résidence Petite Provence : 04 77 60 11 33
- Office de tourisme de Charlieu-Belmont : 04 77 60 12 42
- Musées : 04 77 60 28 84
- Abbaye Centre des visiteurs : 04 77 60 09 97
- Cinéma les Halles : 04 77 69 03 03
- Médiathèque intercommunale : 04 77 60 17 49
- Maison des Jeunes et de la Culture : 04 77 60 05 97

Page des élus

MOT DES ÉLUS DE L'OPPOSITION "CHARLIEU DEMAIN AUTREMENT"

Nous vous faisons part de nos réactions sur la vie municipale. Force est de constater qu'en ce qui concerne l'activité des élus charliendins, celle-ci n'est pas à la hauteur d'une ville comme la nôtre. En effet, les réunions de commissions sont quasi inexistantes ou presque ; il en est de même pour le Conseil Municipal. **C'est intolérable et irrespectueux de la vie démocratique.**

Si nous assistons régulièrement à des effets d'annonce comme ce fut encore le cas pour le budget de cette année (plus de quatre millions d'euros d'investissement prévus), **où en sommes-nous aujourd'hui pour ce programme ambitieux ?** Les charliendins n'attendent pas que des discours mais ils attendent des actes. On peut comprendre que certains programmes de travaux puissent être différés du fait des retards de décision de nos partenaires (département, région, Etat) sur des subventions attendues. Pour autant, **nous déplorons un manque de réactivité, de prise de conscience sur les actions à prioriser.** Est-il bon de rappeler que **deux emprunts d'un million d'euros** ont été débloqués en 2017 et 2018 pour la réalisation de ces chantiers. La logique voudrait que l'on fasse appel à un emprunt que lorsque les besoins de financement s'en font sentir. Ce qui n'est pas le cas.

La mandature tire à sa fin. Si pour Monsieur le Maire, la préparation des élections municipales lui paraît prématurée, pour ce qui nous concerne, nous pensons au contraire qu'il est temps de commencer **de travailler sur un projet pour Charlieu.** Nous entendons l'élaborer avec tous les charliendines et charliendins qui le souhaitent. Nous ne pouvons pas envisager des projets structurants pour la ville sans l'accord du plus grand nombre. Nous ne pouvons pas concevoir de nouvelles actions pour les écoles, la vie économique, la vie associative, le social, l'environnement,... sans l'avis des charliendins. Ce n'est pas notre manière de concevoir la démocratie. **Aimer Charlieu, c'est bien sur s'impliquer, proposer, apporter des idées mais surtout savoir écouter les administrés avant de prendre des décisions.**

Il est grand temps de réfléchir tous ensemble, de partager nos idées, les mettre en commun pour redonner un peu de vitalité à notre ville. Il suffit d'écouter nos administrés et d'observer la ville aujourd'hui pour se rendre compte qu'il faut lui redonner une dynamique nouvelle.

Les élus : Gilles Augagneur, René Lapallus, Benoit Loyer.

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Quelle mouche a donc piqué les 3 élus d'opposition de Charlieu depuis quelques semaines ?

Eux si peu présents depuis 4 ans et demi aux cérémonies commémoratives, absents une fois sur deux aux réunions du conseil communautaire, validant multiples délibérations au conseil municipal, se réveillent, soudainement captivés par les élections municipales prévues dans 18 mois !

Dommage que cette envie de s'investir pour Charlieu et les charliendins ne se soit pas manifestée il y a 4 ans et demi, l'union faisant la force, nous aurions effectivement pu être encore plus performants.

L'équipe majoritaire souhaite rappeler quelques faits :

Votre municipalité en 8 ans **n'a pas augmenté les taux d'imposition locaux (habitation et fonciers)**. Sa **gestion rigoureuse** a permis de **réduire l'encours de la dette** passée de 429 € par habitant en 2011 à 300 € au 1er janvier 2019. Aucun emprunt n'a été contracté en 2018 du fait du report de certains travaux. **Un million d'euros** a été cumulé depuis quelques années pour financer notre salle des fêtes promise depuis longtemps.

Citons maintenant quelques uns des investissements financés ou soutenus par votre équipe municipale sans augmentation d'impôt : **la rue grenette, le parc Dérobert, la voie verte, les 2 maisons de santé, la rénovation du théâtre, la modernisation et la sécurisation de l'école, la création du centre de loisirs** ; de plus, grâce à l'appui des associations charliendines sont nés **le festival de rue, le festival du rire, les marchés nocturnes.**

Vos élus ont aussi renforcé notre réseau social : le CCAS accompagne les plus jeunes aux plus âgés avec une implication efficace des associations caritatives locales.

Nos actions concernant l'environnement, engagement et enjeu du futur, font de Charlieu une commune exemplaire dans ce domaine.

Vous nous avez accordé votre confiance à près de 65% en 2014. Nous avons pris des engagements et nous les tenons.

Charlieu mérite autre chose que de la politique politicienne stérile s'étant terminée en 2010 par une série de démissions (maire et adjoints), période qui restera pour toujours une tache indélébile pour notre ville. À bon entendeur...

Etat civil du 1er MAI au 28 OCTOBRE

NAISSANCES

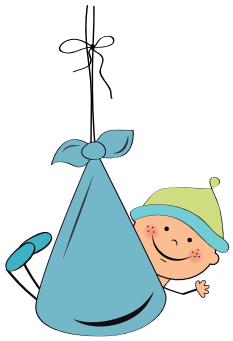

Logan Désiré ALPHA	9 mai 2018 à BRON
Aria Marie-Christine GUEUCIER	28 mai 2018 à ROANNE
Chiara Amalia THEVENET	27 mai 2018 à MABLY
Tanya BENIGAUD	10 juin 2018 à ROANNE
Noa ROCHE	23 juin 2018 à ROANNE
Gianny Marc Dominique MARCHIONNA	26 juin 2018 à ROANNE
Coline AMBROISE	3 juillet 2018 à ROANNE
Mattéo MOURIDI	11 août 2018 à ROANNE
Louise VALLUY	26 août 2018 à ROANNE
Sara LASOTA	11 septembre 2018 à ROANNE

MARIAGES

Philippe André BERTHET et Périne Odette Marguerite LAFOND	2 juin
Benjamin DI MARCO et Amandine BOLLOTTE	14 juillet
Didier Roland Joseph STROH et Alicia Carmen SPISSER	21 juillet
Michel BUISSON et Corinne CIGNA	28 juillet
Rémi BAJORECK et Laetitia Henriette Catherine LESCENE	28 juillet
Patrick Daniel Loïc TROMPAT et Valérie SOTTON	25 août
Thierry Michel PIERSON et Nancy Claire DUMOURIER	8 septembre

DÉCÈS

Andrée Jeanne Marie JACQUET veuve LASSALLE (1920)	4 mai 2018
Michel René Georges BRONDEL (1936)	19 mai 2018
Henri Albert GUILLAUME (1928)	9 juin 2018
Jean Claudius BARRIQUAND (1929)	9 juin 2018
Alfred Marie Clément BRESSON (1927)	10 juin 2018
Eveline Marguerite Olga CORTINA (1933)	18 juin 2018
Bernard Louis Claude DUCLOS (1943)	18 juin 2018
Philibert Marie AUCLERC (1923)	21 juin 2018
Jean-Claude Aristide André LEMATTRE (1945)	23 juin 2018
Joseph ROCHE (1933)	29 juin 2018
Monique Jeanne Paule Marie-Josèphe PINGEOT épouse FRAISSÉ (1932)	30 juin 2018
Agnès GRANGE épouse FARISON (1956)	30 juin 2018
Andrée Clotilde PHILIPPE veuve BRETON (1930)	14 juillet 2018
Anne Marie Hélène THÉVENET veuve FARJAUD (1935)	25 juillet 2018
Annie LOUVRIER épouse ALLOIN (1954)	9 août 2018
Fernand AUGUY (1933)	10 août 2018
Odile Georgette MONDIERE (1946)	11 août 2018
Robert Marcel JANIAUD (1937)	20 août 2018
Madeleine Andrée DUMONT épouse RICH (1933)	25 août 2018
Carlos ARQUE Y SAMPIETRO (1962)	27 août 2018
Jacqueline Renée Jeanne MAY épouse GELIN (1948)	5 septembre 2018
Catherine MARCU veuve DESPALLES (1928)	10 septembre 2018
Elise Juliette BERNAY veuve CHAMBRION (1917)	18 septembre 2018
Frédéric Etienne LEIBY (1949)	19 septembre 2018
Michelle SAVEY veuve NICOLAS (1941)	21 septembre 2018
Louis Jean-Marie DUCARRE (1932)	24 septembre 2018
Louis Jean CANNET (1934)	28 septembre 2018
Jeanne Marie NOALLY épouse BOUCAUD (1938)	18 octobre 2018
Antoinette Catherine PERRUFEL épouse MOLLON (1934)	22 octobre 2018

Transcriptions de décès

Jean Michel GUILLON (1961)	21 mai 2018 à ROANNE
Daniel Louis Léon RAQUIN (1944)	10 juin 2018 à HYÈRES (var)
Catherine MEILLERAND (1973)	30 juin 2018 à ROANNE
Jean THIVEND (1926)	2 juillet 2018 à ROANNE
Jean-Claude BROIS (1936)	15 juillet 2018 à ROANNE
Henri Raymond Florentin CAVETIER (1925)	2 septembre 2018 à ROANNE
Jean MAINARD (1930)	10 septembre 2018 à ROANNE

Travaux

Jérémie LACROIX

TRAVAUX DANS CHARLIEU, ESSENTIELS !

• **Aux abords des écoles :**
Les réseaux eau et assainissement en très mauvais état ont été refaits cet été ; début novembre les travaux de sécurisation ont suivi avec la création de deux plateaux traversants, un devant l'école, un devant le collège afin de réduire la vitesse. Les capacités de stationnement sont augmentées d'une cinquantaine de places avec la réorganisation du parking Charnay et la création de places supplémentaires avenue Charnay.
Une piste cyclable avenue Charnay doit permettre aux enfants d'accéder aux écoles, collège et équipements sportifs en toute sécurité.
Le parking de la poste est réorganisé avec un seul sens de circulation pour être plus pratique et permettre la dépose des enfants plus facilement.
La rue du treuil buisson est aussi mise en sens unique afin là aussi de sécuriser sa sortie.

• **Rue Raspail :** après concertation sur ce projet avec l'architecte des bâtiments de France et les commerces concernés, les travaux initialement prévus à partir de juillet ont démarré en novembre avec la réalisation des réseaux d'assainissement et d'eau potable qui sont aussi en mauvais état. Suivront en janvier les travaux de voirie avec la pose de pavés et la réorganisation du parking Place du Prieuré.

• **Rue Rouiller :** Les travaux de réseaux d'assainissement et d'eau potable ont précédé ceux de voirie nécessaires à l'arrivée de la voie verte.
Notre réseau d'eau et d'assainissement est vétuste, en particulier dans le centre ville. Comme nous le faisons depuis 8 ans, lors de chaque réhabilitation profonde de voirie, la municipalité rénove les réseaux sous-terrains, des travaux qui ne se voient pas mais qui sont essentiels.

Avenue Charnay

Parking de la Poste

Rue Raspail

ESPACE CONGRÈS (SALLE DES FÊTES), OÙ EN EST-ON ?

La construction d'un espace congrès afin de remplacer l'actuelle salle des fêtes située rue Dorian est un engagement de vos élus. Une étude a confirmé les difficultés de réhabiliter la salle des réunions actuelles et validé la construction d'une nouvelle salle sur le terrain de l'ancienne station d'épuration rue Dorian.
La parcelle présente une surface d'environ 9700 m² ; elle permet l'implantation de l'équipement et des stationnements qui lui sont liés. Le site étant situé à proximité du Sornin, dans une zone « soumise à des aléas limités », la construction tiendra compte de cet environnement.

Cet "espace congrès" attendu et promis depuis longtemps permettra :
> Aux associations charliendines d'organiser leurs manifestations
> Aux charliendins de célébrer mariages ou fêtes de famille
> D'organiser les congrès, des salons, des assemblées générales...

À noter :

Les recettes seront générées principalement par l'usage privé de la salle. Le prix pour les associations permettra de couvrir les frais de fonctionnement.
Les activités culturelles ne sont pas ciblées par ce projet afin de ne pas concurrencer le théâtre Saint-Philibert situé en centre ville à proximité des commerces.
La capacité ciblée pour cet équipement devrait atteindre 400 personnes assises confortablement dans une configuration pour repas dansant. L'organisation générale serait orientée vers la polyvalence et la multiplicité des utilisations. Elle pourrait se structurer autour de 2 espaces de réception :

- une salle de réception 1 d'une surface de 520 m² environ pouvant accueillir 325 personnes
- une salle de réception 2 d'une surface de 140 m² environ pouvant accueillir 80 personnes

Les 2 salles de réception seraient en continuité directe et séparées par une cloison coulissante amovible. L'équipement serait desservi par un hall de 50 m² donnant accès aux différents espaces : sanitaires, espace bar, vestiaires, rangements. L'équipement serait doté d'un office de réchauffe avec une cour de service distincte de l'entrée principale. Une attention particulière sera apportée à l'espace jeux pour les enfants.

Charlieu étant fortement engagé dans toutes les démarches environnementales, la priorité sera donnée aux énergies renouvelables et aux propositions qui pourront être faites dans ce domaine par le cabinet d'architecte.
Le concours d'architecte pourrait être lancé début 2019 pour un démarrage des travaux avant fin 2019.
Nous vous présenterons en détail l'avancée de ce projet dès que le cabinet d'architecte sera retenu.

Première réunion sur le futur site

ENFIN UN VRAI LIEU DE DÉTENTE AVEC LE NOUVEAU PARC DÉROBERT !

C'était un engagement de vos élus pour ce mandat : réhabiliter le parc en offrant du stationnement supplémentaire à proximité du centre ville.
Complètement métamorphosé en 2018, le site de l'ancienne caserne des pompiers retrouve enfin sa vocation de lieu de détente.

La foule était au rendez-vous, samedi 2 juillet, lors de son inauguration.
Le sous-préfet de Roanne, Christian Abrard, a salué le travail mené par la municipalité soulignant que la qualité de vie, essentielle au développement de nos villages, était au cœur des projets à Charlieu.
Ainsi le centre ville se dote désormais :

- **d'un nouveau parking de 67 places** en zone blanche, à deux minutes à pied du centre ville,
- **d'une aire de jeux supplémentaires pour les enfants,**
- **d'aires de pique-nique, bancs et tables,**
- **d'un parcours de pêche** "sans tuer" avec 200 mètres de promenade le long du Sornin.

Les innovations :

- **Six points lumineux** ont été implantés, gérés par un système intelligent avec détecteurs de présence. L'éclairage public fonctionne à faible intensité la nuit mais dès qu'il détecte la présence il s'allume à 100 % de ses capacités. Ainsi la consommation énergétique est optimisée.
- **Le stationnement** sera très bientôt connecté avec affichage sur panneau numérique des places disponibles (smart parking) visibles à l'entrée du parking ou sur une application Smartphone.
- **Des toilettes publiques auto-lavantes** ont également été installées à l'entrée du parc.

Ce projet porté par la municipalité dans le cadre de l'aménagement global du bourg a nécessité plusieurs mois de travaux par les entreprises locales pour mener à bien cet important chantier.

L'investissement est important pour ce projet dynamique et cohérent : 496.000 euros avec des subventions de l'état à hauteur de 105.202 euros, de la Région pour 80.000 euros et du département pour l'éclairage (SIEL) et le parking connecté à hauteur de 9000 euros.

Nous vous livrons ci-dessous un extrait du discours de l'inauguration du Parc en 1955 :

« Dimanche matin, à 10 h, a été ouvert au public, le parc Cl. Dérobert. Auparavant, la Municipalité et diverses personnalités avait procédé à son inauguration.
On se souvient que ce terrain situé dans la partie Est de l'île Hugand a été récemment acquis par la ville de Charlieu.
Durant ce dernier printemps, son aménagement s'est poursuivi et bien que tous les travaux ne soient pas encore terminés, c'est un ensemble plein d'harmonie qui a été livré dimanche aux promeneurs.
L'utilisation des beautés existantes du cadre a été fait avec discernement. On a gardé la poésie des vernes penchés sur la rivière. Pas d'exotisme et c'est heureux ; les jeunes frênes plantés en bordure de la promenade s'accorderont fort bien à la beauté saine et naturelle du paysage.
On a gardé comme refuge contre la pluie, la tonnelle située au milieu des jeunes sapins que la prévoyance de M. Dérobert avait mis en bordure de la rivière.
Le Sornin garde en ces lieux son aspect campagnard. L'eau tranquille ne se souvient plus des allures de petit Niagara qu'elle se donne à l'entrée du parc. Cependant, la musique de l'eau tombant du barrage qui alimente le bief est un charme de plus et contribue à la sensation de calme qui habite le refuge.
Reste à dire justement que le parc Dérobert sera la Providence des mamans sevrées d'air et d'espace.
Le jardin d'enfants qui en est la partie essentielle est une excellente réalisation. Son entourage de barrières en fait un lieu sûr et de surveillance facile pour les mamans. Des bancs placés aux alentours, leur permettent de se reposer près de leurs petits.
Il suffit d'avoir vu dimanche, l'accueil fait par les visiteurs de moins de 8 ans, aux attractions qui sont l'essentiel de ce jardin d'enfants pour comprendre qu'elles répondent parfaitement à leurs désirs.
Les balançoires n'ont pas chômé, non plus que le manège. Sur le bassin qu'agrémente un jet d'eau, les petits bateaux n'ont pas cessé d'aller. Les costumes du dimanche n'ont pas permis d'utiliser la plage de sable, mais il est probable que les tout-petits, se rattraperont sur ce point.
La municipalité peut se féliciter de sa réalisation. Les commentaires des promeneurs de ce dimanche d'ouverture n'étaient qu'éloges et plusieurs pensaient à voix haute en considérant les vieux bâtiments de l'usine Hugand que là, serait l'emplacement rêvé d'une salle des fêtes dont l'absence est si désagréable à Charlieu... »

Plus de 60 ans après,
la municipalité a remis au goût du jour ce joli discours.

LE PARKING EST GRATUIT ET LE PARC OUVERT À TOUS

Mais qui était donc M. Derobert ?

Claude-Marie Dérobert est né le 13 novembre 1869 à Iguerande (71) de Joseph Dérobert, commis en soierie et de Marie Méhu, ménagère.
Lorsque Claude-Marie Dérobert est admis à l'école des Mines de Saint-Étienne en 1887, il est domicilié (ou plutôt ses parents) à Charlieu rue de la Verrerie. On peut donc raisonnablement supposer qu'il a passé une partie de sa jeunesse et de ses études à Charlieu, ce qui pourrait expliquer son attachement à la commune.
Il est diplômé de l'école des Mines de Saint-Etienne le 29 juillet 1891 (4e sur 23).
Au recensement de 1906, il est mentionné comme ingénieur de profession et encore célibataire, domicilié 105 rue Pierre Corneille à Lyon.
Dans l'ouvrage de M. Laferrère intitulé Lyon, ville industrielle (PUF, Paris, 1960, thèse, 541 p.) Claude Dérobert est cité parmi les grands ingénieurs-constructeurs de la métallurgie lyonnaise ayant fondé une entreprise spécialisée dans la construction de charpente métallique, d'abord située à Lyon dans le quartier de la Part-Dieu, puis dans le quartier de Gerland du 3 au 7 rue Pré-Gaudry (Lyon 7e).
Depuis les années 1950, il est indiqué dans la notice de l'inventaire régional 1 que c'est l'entreprise de charpente Vigne, spécialisée dans la menuiserie bois, aluminium, couverture qui occupe le site. En 2017, l'entreprise existe toujours au même emplacement.
C'est Claude-Marie Dérobert qui aurait fait construire à Charlieu en 1914 la belle maison du 19 rue Dorian.
Il s'est marié sur le tard avec Marguerite Guillaud, déjà veuve au moment où il la rencontre et mère d'une fille. Cette fille a épousé Jacques Rollet. Deux arrière-petits-enfants de ce couple sont encore présents à Charlieu.
Claude-Marie Dérobert apparait dans les comptes de résultats des Amis des arts de Charlieu durant l'exercice 1952-1953 au titre des recettes, ayant effectué un don de 50 000 francs.
À ce moment-là, il apparait domicilié 9 rue Malesherbes à Lyon.
Il décède à Charlieu le 19 mai 1954.
Voici ce qu'en dit le compte rendu de

l'assemblée générale des Amis des arts du 19 septembre 1954 :

Membre d'honneur de la société des Amis des Arts, il fait un legs particulier important suivant son testament :
« Je lègue à la Société des Amis des Arts de Charlieu, une somme de cent mille francs, à verser dans un délai d'un an à dater de mon décès, pour achat d'œuvres d'art ou objets ayant un caractère historique pour figurer dans une collection publique.
Ce legs sera doublé si dans un délai d'un an à dater de mon décès la société obtient de l'ensemble de ses adhérents des versements bénévoles supplémentaires atteignant au total 50.000 frs. »

Dans sa séance du 7 juillet 1954, le bureau des Amis des Arts a accepté le legs de 100 000 francs. La question de l'organisation d'une souscription pour le versement bénévole de 50 000 francs a été soumise à l'assemblée générale.
Par délibération du 19 septembre 1954, tous les membres présents ont décidé d'ouvrir la souscription et d'en faire la publicité dans le compte rendu annuel.
La souscription ayant reçu 50 500 francs avant le 19 mai 1955, la condition du doublement du legs ayant été remplie dans les temps, les Amis des Arts de Charlieu ont bien obtenu le bénéfice d'un legs de 200 000 francs de la part de Claude-Marie Dérobert, le legs étant approuvé par le Préfet de la Loire suivant arrêté du 29 juin 1955.
Le terrain sur lequel se trouve le parc appartenait à Claude-Marie Dérobert.
Dans un compte rendu du conseil municipal du 14 octobre 1954, « *le Maire fait connaître au Conseil qu'après de multiples démarches auprès de la famille de Mr. DEROBERT, vendeur d'un terrain limité par le Sornin, la Propriété MASSON-GARNIER & le Bd Guinault, il est arrivé à obtenir le prix de 300 francs le m². Néanmoins, les héritiers DEROBERT, comptant parmi eux, une mineure, pour 1/24ième de la succession, la vente de ce terrain aura lieu aux enchères. Le Maire est autorisé par le Conseil à enchérir, jusqu'à une somme qui sera fixée en Conseil Privé* ».
Le registre des délibérations du conseil municipal pour la même séance du 14 octobre précise que ce terrain a « une superficie approximative de 1 ha » et qu'à « l'heure actuelle, une partie est en potager, une partie en verger et le reste bordé par la rivière « Le Sornin » est un parc ». C'est probablement ce qui explique que le parc soit aussi rapidement ouvert au public après son achat, car finalement peu de travaux devaient y être nécessaires.
On note aussi avec intérêt que dès le début l'idée du parc est présente : « si la Ville réalisait cet achat, la totalité pourrait être transformée en jardin public, décongestionnant ainsi le Jardin de la Ville, trop petit, et serait aussi mieux placé que l'est le jardin actuel au Centre de la Ville ».

Nous remercions Aurélien Mollard, directeur de l'office de tourisme de Charlieu-Belmont pour ces recherches.

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL : AGIR ENSEMBLE POUR MIEUX VIVRE DEMAIN !

Charlieu-Belmont Communauté accélère sa mobilisation pour la transition énergétique et écologique à travers son Plan Climat Air Energie Territorial.
Pour répondre aux défis et tendre vers les objectifs nationaux fixés par la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) déclinés à l'échelle régionale par le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE), le Conseil Communautaire a délibéré sur la stratégie territoriale en mars 2018.
Etablie pour 6 ans, cette stratégie, déclinée en un programme d'action, souhaite associer tous les acteurs locaux pour accélérer la transition énergétique et écologique tout au long du projet.
Un grand MERCI à tous les acteurs du territoire qui ont d'ores et déjà participé via de nombreux ateliers de concertation à l'élaboration d'un programme d'action ambitieux, décliné en 6 orientations et 22 actions, dont voici les grandes lignes :

- **Améliorer la sobriété et l'efficacité énergétique** du patrimoine public et privé, tant pour le parc résidentiel (aides à la rénovation, promotion de la plateforme Rénov'actions42, ...) que pour le tertiaire public (adhésion au service SAGE du SIEL42)
- **Développer le télétravail et le coworking** (promotion de l'espace Cyber, diagnostic besoin et potentiel dans les communes, ...), réduire l'impact des déplacements (promotion des transports en commun, du covoiturage, étude de faisabilité Transport à la demande ou TIL Découverte, ...), Sécuriser et créer des modes de déplacement actifs (pistes cyclables, cheminements piétons, ...)
- **Encourager les productions issues de matières premières renouvelables,** optimiser l'usage des produits issus de la filière bois en circuits courts (bois d'œuvre, bois-énergie, bois-agricole, ...) et renforcer le stockage carbone
- **Développer les énergies renouvelables :** méthanisation, étude du potentiel énergétique des stations d'épuration et des installations d'adduction d'eau potable,étude du potentiel solaire photovoltaïque (étude ombrières photovoltaïques, cadastre solaire, ...)et éolien
- **Intégrer les enjeux du PCAET** dans l'ensemble de la politique du territoire et accompagner les changements des pratiques via la mobilisation des acteurs et des partenaires (soirées d'échange et d'information pour les industriels avec la CCI, l'ALSAPE, EDEL, ou soirée pour les artisans et les commerçants avec la CMA et la CAPEB, ...)
- **Aménager le territoire** (EPCI et communes) dans la logique d'un espace résilient aux effets du changement climatique

Une évaluation environnementale a également été réalisée pour mesurer l'impact des actions envisagées, et proposer des mesures compensatoires ou d'évitement si besoin.

Plusieurs actions et événements ont déjà été réalisés cette année... :

- Installation d'une borne de recharge électrique place de la Bouverie
- Stand Plan Climat sur la Foire d'automne de Pouilly Bouge le 16 septembre et de Charlieu.
- Cadastre solaire InSunWeTrust à destination des particuliers
- Soirée performance énergétique dans les entreprises (soirée chez Tubolac à destination des entreprises du territoire, avec de nombreux partenaires)
- Réunion d'information et de communication sur la plateforme Rénov'actions auprès des secrétaires de Mairie (avec ALEC42)
- Soirée d'information et de communication sur la plateforme Rénov'actions42 auprès des professionnels de l'immobilier et des artisans de la rénovation (avec CAPEB notamment)

Chaque collectivité, chaque acteur (privé, public), chaque citoyen,est invité à faire remonter ses projets et ses initiatives pour les intégrer au PCAET et ainsi renforcer ce dernier pour plus de visibilité territoriale. Vos élus sont fortement impliqués mais pour réussir la transition énergétique, ils ont besoin de vous.

Charlieu-Belmont
COMMUNAUTÉ
Pierres d'histoire et Terre d'avenirs

Le service public gratuit

À VOS CÔTÉS POUR RÉUSSIR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION

Vous venez d'acheter une maison ou un appartement. Vous souhaitez rénover celui que vous avez déjà. Profitez des nombreuses aides financières si vous améliorez en même temps sa performance énergétique.
Comment s'y prendre ? De quelles subventions pouvez-vous bénéficier ?
Quels professionnels du bâtiment contacter ? Quelles techniques choisir ?

Nous vous aidons à faire les bons choix

Prenez rendez-vous avec un conseiller

Rénov'actions 42

LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

04 77 41 41 25

www.renovactions42.org

Les collectivités de la Loire se sont associées aux professionnels du bâtiment ainsi qu'aux banques pour créer un service public destiné à accompagner les propriétaires vers la performance énergétique de leur logement.

FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE · Loire Forez Agglo · Saint-Etienne métropole · Loire Le Département

[...bigbang.fr] - 2017

Economie, Commerces

Etienne HERTZOG

CREPERIE LA ROCHE AUX FEES

Crêperie traditionnelle - Galettes et crêpes artisanales

Dominique LETEURTROIS

29, rue André Farinet (Déménagement juin 2018)
04 77 78 25 30 - larocheauxfees@orange.fr

Initialement établie au 30 de la rue Farinet, la crèperie a traversé la rue pour investir une des plus belles maisons historiques de Charlieu. Dominique Leteurtrois a su créer une ambiance très familiale dans une salle décorée à la perfection où elle propose une gamme incroyable de crêpes à partir de pâtes excusivement faites maison et d'ingrédients rigoureusement sélectionnés. Un vrai régal pour les papilles cette Roche aux Fées.

L'ART RENAISSANT

Cours de peinture - Vente de Beaux Arts - Encadrement sur mesure

Cyrielle FAYOLLE GABAY

31 bis, rue Chanteloup (Déménagement septembre 2018)
09 52 45 44 03 / 06 79 46 11 80 - cyrielle_15@hotmail.fr

Cyrielle Fayolle est une professionnelle reconnue dans sa spécialité. Le succès grandissant de ses cours de peinture l'a conduite à rechercher un local plus spacieux et plus lumineux qu'elle a rénové avec goût, au plus grand plaisir de ses nombreux élèves. Le passage de la rue Charles de Gaulle à la rue Chanteloup avec une offre élargie d'articles de loisirs créatifs ne pourra en être que profitable.

I.MEDIA

Informatique - Soutien - Vente

Cédric CHAVANY

11 boulevard Jacquard
09 80 56 29 64 - imedia.charlieu@gmail.com

Ouverture Juillet 2018 - Cédric Chavany a recréé seul un espace clair et épuré facilement accessible après avoir été un temps installé rue Chanteloup où ilétait associé. Il propose tout le matériel informatique de base mais aussi les réparations de vos ordinateurs et met ses compétences en matière de conseils et d'astuces à la disposition de tous les utilisateurs. Nous nous félicitons de retrouver enfin une boutique d'informatique dans notre centre-ville.

POMPES FUNEBRES DES 3 BOULEVARDS

Alexis JACQUEMOT

15, boulevard Jacquard
04 82 35 05 75
pf3b42@gmail.com

Ouverture Octobre 2018

Après avoir créé un établissement à Roanne, Alexis Jacquemot a été attiré par le dynamisme de notre centre-ville où il vient d'installer une succursale sur le boulevard Jacquard à la place d'un local vacant rénové à la perfection. Il propose tous les services liés aux obsèques en déchargeant les familles des fastidieuses démarches.

LE CHANT'LOUP

Bar - Tabac - Jeux

Maria TIGANI

23, rue Chanteloup - 06 03 33 27 81

Ouverture Mai 2018

Maria Tigani a réouvert le seul café de la rue Chanteloup où le "Petit Cœur" est devenu le "Chant'Loup" Elle a su complètement transformer ce Bar-Tabac en lui redonnant un éclat neuf et en aménageant une magnifique terrasse qui invite le visiteur à s'arrêter. il est vrai qu'elle n'en n'est pas à sa première affaire de café-bar dans la région où son expérience devrait à l'évidence faire des merveilles.

DELPHINE
Chaussures et accessoires femme

Delphine LEMONDE
30, rue Chanteloup
04 69 34 24 03

Ouverture Septembre 2018 - Avec une longue expérience du commerce, Delphine Lemonde a jeté son dévolu sur un local vacant pour créer une boutique où la femme trouvera chaussure à son pied à des prix très doux en même temps qu'elle pourra se laisser tenter par un grand choix d'accessoires de mode. Cette boutique trouve naturellement sa place dans cette rue où l'environnement est dédié à la mode.

L'ESCALE CATALANE
Bar à Tapas - Spécialités Catalanes et Provençales

Michèle LAMOUR
30, rue André Farinet
04 77 18 09 67 / 06 42 96 75 21

Ouverture Septembre 2018

Nottre ville, réputée pour le nombre et la qualité de ses restaurants, ne comptait pas jusqu'à présent de bar à tapas. C'est maintenant chose faite avec l'installation rue Farinet de Michèle Lamour qui nous propose une cuisine qui fleure bon les spécialités espagnoles notamment catalanes et provençales.

WELL IMMOBILIER
Agence immobilière

Frédéric HOUEL
7, boulevard Jacquard
04 77 69 09 09 / 06 20 66 08 81 - frederichouel@hotmail.fr

Ouverture Octobre 2018 - Well immobilier surfe sur le succès de son agence de Pouilly en s'installant à Charlieu par la création d'une deuxième agence destinée à offrir à sa clientèle un lieu de rencontre pour faire des affaires dans les domaines de l'habitation, des fonds de commerce et de l'investissement immobilier. Managée par Frédéric Houel, c'est une équipe dynamique qui se met à la disposition de tous ceux qui vendent ou qui recherchent un bien immobilier.

BONJOUR SERVICES
Garde d'enfants - Ménages et repassage - Jardinage

Manon et David PREVITALI
32, rue Chanteloup
04 28 00 05 23 - loire-nord@bonjourservices.fr

Ouverture Juin 2018 - Vous entrerez chez Manon et David Previtalli dans des locaux refaits à neuf avec des besoins en services et vous en ressortirez avec le sourire tant vous serez bien reçus par ce jeune couple très professionnel qui vous propose toute une gamme de services à domicile. Gamme qui devrait rapidement s'étoffer tant les besoins dans ce domaine sont importants. Bienvenue à Bonjour services.

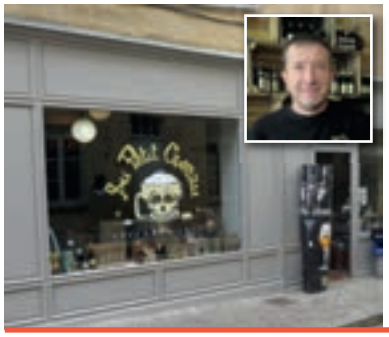

AU PETIT CAVEAU
Cave à bière - Location de matériel

Patrice HUPIN
6, rue Grenette
09 63 67 17 43 - aupetitcaveau.42@orange.fr

Ouverture Juillet 2018 - Qui ne connait pas Patrice Hupin à Charlieu ? Son besoin boulimique d'entreprendre a trouvé ici rue Grenette, dans un cadre idéalement agencé, tout son sens. Il faut lui rendre grace de sa capacité à créer ce qui n'existe pas encore et surtout à chaque fois de bien le réussir. Nul n'est besoin de s'étendre sur ce qui est proposé dans ce lieu qui fleure bon le moyen-âge, il suffit de se rendre sur place pour apprécier et ressortir les bras chargés.

UN MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE POUR LE SOUTIEN DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

Notre ville ne manque pas d'atouts mais peine comme tant d'autres à maintenir l'activité de son cœur de ville.Vos élus ont toujours dit non à cette fatalité et interviennent régulièrement pour renverser cette tendance. A noter que nous ne pouvions pas faire partie des 222 villes retenues pour bénéficier du plan cœur de ville, car réservé à celles de plus de 10 000 habitants (ce qui sera le cas par exemple de Montbrison, Roanne ou encore Tarare).

Conscients des besoins mais aussi des immenses possibilités offertes par la qualité du patrimoine Charliendin, les élus communautaires ont décidé qu'il était prioritaire de renforcer les activités commerciales de proximité pour assurer leur pérennité et favoriser une dynamique de reconquête harmonieuse du centre-ville de Charlieu, en complément de l'étude d'aménagement de notre centre-ville dont vous avez déjà pu voir les premières réalisations.

C'est, en s'appuyant sur l'expertise du réseau MG2T piloté par la CCI Auvergne-Rhône-Alpes, et par la volonté commune de René VALORGE, Président de Charlieu-Belmont Communauté et de Bruno BERTHELIER, Maire de Charlieu, qu'il a été décidé d'engager un processus pluriannuel de réflexions et d'actions en impliquant tous les acteurs concernés.

Depuis le 24 septembre c'est chose faite, avec la constitution d'un comité de pilotage destiné à organiser et à mettre en musique dans tous les domaines les actions dirigées vers la revitalisation de notre centre-ville. Composé d'élus, de professionnels et animé par un référent coordinateur, ce comité de pilotage est constitué sur la base d'un partenariat public/privé pour que son champ d'action soit le plus large possible.

Coordination :
Etienne HERTZOG, adjoint à la mairie de Charlieu en charge des finances et de l'économie
Candice FRIEDENBERG, chargée de mission économie Charlieu-Belmont Communauté

Elus :
Jean-Luc MATRAY, vice-président économie Charlieu-Belmont Communauté

Professionnels :
Catherine CROZET, commerçante, Présidente de l'association Ma Boutique
Aurélien MOLLARD, directeur de l'Office de Tourisme Charlieu-Belmont Communauté
Pascal ANDRE, commerçant, secrétaire de Ma Boutique
Ema HEBERT, commerçante, membre de Ma Boutique
Christophe GIRAUD, agent immobilier

Consulaires :
Céline LE TOUX, responsable projet MG2T CCI Auvergne-Rhône-Alpes
Rémi COPPEREY, Chambre de Commerce et d'Industrie Roanne
Claire DUPIN, Chambre des Métiers et de l'Artisanat Loire

Ses principaux objectifs visent à revitaliser le centre-ville par la sauvegarde et la réimplantation de commerces de proximité pour refaire de ce secteur stratégique le poumon économique de notre territoire tout en veillant à un développement harmonieux entre les professionnels, les habitants, les usagers et les visiteurs. Pour cela, il a défini ses priorités, tournées vers plusieurs grands axes :

- Maintenir et développer les activités économiques
- Faciliter la transmission des entreprises commerciales pour limiter la vacance
- Mettre en œuvre des stratégies partagées et un programme d'actions et d'animations concrètes
- Servir d'interface à chaque fois que des aménagements urbains seront envisagés

Sa première mission est en cours et consiste à effectuer un état des lieux précis des locaux professionnels avec l'informatisation sur la base cadastrale développée par le SIEL. Elle va aussi proposer une animation spécifique pour les rues traversières qui ne comportent aucun commerce (rues Farinet, Michon et du Tour de l'Eglise) pour favoriser la fluidité des usagers d'une rue commerçante à l'autre. Une grande enquête usagers sera également menée au printemps prochain.

Mais ce n'est qu'un début : la dynamique est enclenchée et nous comptons sur la participation de tous les habitants pour aller plus en avant dans cette démarche participative. L'équipe de management de centre-ville est ouverte à toute nouvelle idée qui permettra la redynamisation du centre de Charlieu. N'hésitez donc pas à contacter les coordinateurs, car ce projet est l'affaire de tous.

LA BAISSE DE LA TAXE D'HABITATION À CHARLIEU EN 5 QUESTIONS

Comme tous les contribuables, vous avez reçu votre avis d'imposition pour le paiement de la taxe d'habitation et, pour la plupart d'entre vous, sans doute constaté une baisse de 30 % par rapport à 2017.

Quelles sont les grandes lignes de la mesure ?

Le Gouvernement s'est engagé à supprimer la taxe d'habitation en 3 ans pour 80 % des Français et pour tous les Français d'ici la fin du quinquennat car c'est un impôt injuste, qui pèse le plus lourdement sur les classes les plus modestes.
La première étape de cette mesure est une baisse de 30 % de la taxe pour les ménages concernés dès cette année ce qui correspond à un gain de 200 € en moyenne, puis 65 % en 2019 pour atteindre la totalité en 2020.

Quels sont les bénéficiaires ?

L'exonération de taxe d'habitation ne concerne que les résidences principales.
Pour être dégrevé de taxe d'habitation, 2 conditions : ne pas avoir été assujetti à l'ISF en 2017 et avoir un revenu fiscal de référence (RFR) inférieur au plafond fixé à 27 000 € pour 1part (+ 8 000 €pour les deux 1/2 parts suivantes + 6 000 € par 1/2 part supplémentaire) soit par exemple 55 000 € pour un couple avec 2 enfants.
Les estimations rendues publiques par l'administration fiscale ont établi qu'à Charlieu, environ 90% des foyers bénéficieront de cette réforme dans sa version actuelle et donc seulement 10% n'en bénéficieront pas (à comparer aux statistiques nationales de 80% et 20% respectivement). Ce sont donc 1 879 foyers fiscaux qui bénéficient dès cette année de cette baisse.

Comment est calculée la taxe d'habitation ?

La taxe d'habitation est calculée sur la valeur locative de chaque logement qui est fixée par l'Administration fiscale, diminuée des abattements légaux, à laquelle sont appliqués les taux votés par la commune et par l'intercommunalité.

A Charlieu, ce taux est de 10,14 % pour la neuvième année consécutive. Ainsi que nous nous y étions engagés, il n'a pas varié depuis 2010, date de sa dernière augmentation votée par la Municipalité précédente.
A noter que ce n'est pas le cas de toutes les communes, où les municipalités peuvent décider librement d'augmenter leurs taux d'imposition. Dans ce cas, le dégrèvement ne portera que sur la partie de la taxe calculée sur le taux avant augmentation. En effet, certaines communes peuvent être tentées d'augmenter leurs taux pour se faire ensuite rembourser par l'Etat, ce qui dénature complètement la portée de la mesure et pénalise fortement le contribuable.
A Charlieu, nous avons privilégié l'intérêt de la population, ce qui se traduit par une grande stabilité de la fiscalité et nous permet de faire bénéficier à tous les contribuables concernés de la totalité de la baisse d'impôt, et donc d'une augmentation de leur pouvoir d'achat.

Quelles sont les incidences sur le budget communal ?

La mesure n'a aucune incidence sur les finances de la commune : le dégrèvement accordé au contribuable est intégralement reversé par l'Etat, à l'euro près. Nos ressources sont donc préservées.

Existe-t-il des exceptions ?

Dans certains cas, il est possible que vous ayez constaté une augmentation du montant de la taxe, cela peut être dû à une révision de la valeur locative de référence de votre logement ou à l'évolution de la situation familiale conduisant à passer au-dessus du seuil du revenu fiscal de référence (par exemple en cas de hausse de vos revenus, ou si un enfant quitte le foyer fiscal).

Vous vous posez encore des questions ?

N'hésitez pas à contacter les services de la Mairie qui se feront un plaisir de vous renseigner.

Evolution du taux de la taxe d'habitation entre 2010 et 2017

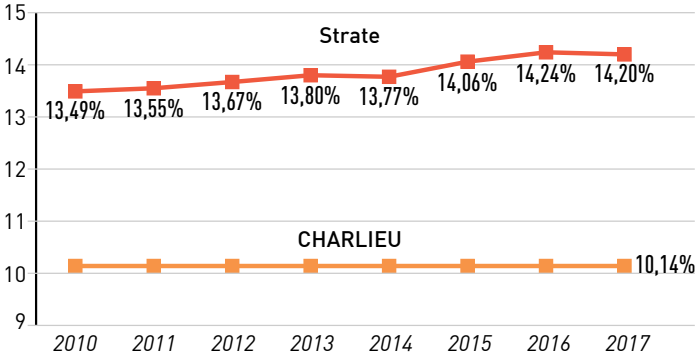

Social

Sandrine URBAIN

UNE ÉCOLE BIEN ÉQUIPÉE ET ACCUEILLANTE POUR UN BON DÉPART DE SCOLARITÉ !

« Il y a eu un grand investissement de la municipalité pour l'aménagement de l'école, ce qui prouve que la collectivité est soucieuse de l'éducation ».
Les propos de Madame Petit, directrice académique adjointe, confortent les multiples actions de la municipalité pour notre école.
Ainsi, mardi 4 septembre, dès la rentrée, Martine Petit et Anne Marie de Luca, inspectrice de la circonscription, ont choisi de venir à Charlieu pour sa vraie dynamique de territoire. Cette année ce sont 257 élèves répartis en 12 classes dont une classe Ulis (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) qui bénéficient des équipements très performants de l'école publique.

Les conditions d'un environnement très favorable :

- Les classes de maternelle au rez-de-chaussée, une salle dédiée à la sieste, une grande salle de motricité de 130 m^2.
- Des toilettes adaptées pour chaque âge avec économiseurs d'eau pour toutes les chasses d'eau et robinets.
- Des pavés LED sans lumière bleue, moins énergivores, plus efficaces et plus confortables au quotidien pour les élèves.
- Une informatisation de l'ensemble de l'école, sans connexion WIFI, dans l'intérêt de la santé des enfants.
- Un vidéoprojecteur à courte focale et un ordinateur dans chaque classe.
- Une classe mobile informatique disponible pour que les élèves puissent se mettre à l'air du numérique.
- Des jeux extérieurs agrémentés de bacs de jardinage pour développer de nouvelles activités.

Rappels : Le coût global de ce projet s'élève à 400.000 € HT, répartis comme suit :

> 265.000 € pour les abords et 135.000 € pour les travaux d'aménagement.
> Des aides financières ont été sollicitées auprès de l'Etat (75.000 € d'ores et déjà obtenus), de la Région, du Département de la Loire et de la Sénatrice Evelyne Rivollier.

Et les élèves de maternelle ont eu la belle surprise de découvrir de nouveaux jeux installés fin août sur un sol spécifique qui le délimite et le sécurise, de quoi se défouler pendant la récré !

Le Centre de Loisirs Armand Charnay complète cette offre propice à l'épanouissement des enfants.

L'équipe enseignante 2018-2019

Une sécurisation renforcée des abords de l'école :
La volonté des élus est aussi de sécuriser les abords de l'école avec tout d'abord une modification des entrées :

- Les élèves de maternelles rentrent par la rue Chantemerle et les élèves des classes élémentaires par le jardin public Mégret.
- Rue Chantemerle, le parking existant situé entre la Poste et l'école est modifié avec une entrée et une sortie distinctes.
- Un plateau surélevé réalisé au droit de l'entrée et une barrière de sécurité installée.
- La circulation rue du Treuil Buisson se fera en sens unique, de la rue Jean Jaurès à la rue Chantemerle.
- Une piste cyclable à double sens implantée en pied de bâtiment le long de l'avenue Charnay permettra la création de 25 places supplémentaires.
- En complément une réorganisation du parking du gymnase Charnay permet de créer une vingtaine de places de stationnement supplémentaires. Sa capacité passe de 50 à 70 emplacements.
- Enfin, pour sécuriser la sortie du collège Michel Servet, un plateau surélevé est positionné devant l'établissement.

Nouvel espace de jeux

Visite de l'autorité académique à la rentrée

LA MAISON MÉDICALE, UN LIEU TRÈS FONCTIONNEL ET ACCESSIBLE

La municipalité avait réuni les professionnels de santé de Charlieu il y a 6 ans pour anticiper les problèmes de départ en retraite de nos médecins et autres professionnels de santé. Thomas Guérin, conseiller municipal mais aussi médecin chef du Samu de Roanne, avait coordonné ces rencontres.

Ce projet de maison médicale est la conclusion de ces travaux. Il a été porté par Charlieu-Belmont Communauté qui a la compétence santé depuis 2014 et a remplacé l'ancien logement de fonction de la directrice de l'hôpital.

Les locaux entièrement refaits, agrandis, accueillent les 6 médecins du cabinet médical Boulevard Guinault et pourront en accueillir d'autres, ce qui est le but.

Les conditions optimales demeurent pour l'accueil des patients (rez-de-chaussée pour l'accueil, ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, stationnement facilité ...) mais aussi pour les praticiens.

Ce projet succède à la construction du centre de santé mutualiste rue André Farinet, réalisé récemment, qui a permis d'accueillir dentistes, dermatologue, infirmiers et qui pourra aussi accueillir des médecins.

La préservation de médecins et autre professionnels de santé en milieu rural passe obligatoirement par des regroupements et par ces réalisations. Cela ne résout pas les difficultés que rencontrent certains d'entre vous à trouver un médecin référent mais imaginez la situation si rien n'avait été anticipé il y a 6 ans...

Lors de l'innauguration

L'ACCUEIL DE LOISIRS DE LA MJC DE CHARLIEU

Rappel : c'est pour tous les enfants de 3 à 14 ans quel que soit leur lieu de résidence. Il prévoit des animations adaptées, variées et construites par et pour vos enfants.

Pour l'inscription prévoir les documents suivants :

- Carnet de santé
- Numéro d'allocataire et quotient familiale
- Attestation d'assurance
- Fiche sanitaire et de renseignements dument remplie (à retirer sur place)

Les nouveautés :

> **Les mercredis** l'accueil de loisirs est désormais ouvert toute la journée de 7h30 à 18h30 avec la possibilité de venir en journée ou demi journée avec ou sans repas. Pour toute inscription (repas mais aussi présence), merci de bien avertir avant le lundi soir.

Depuis le début de l'année scolaire, l'accueil de loisirs ne désemplit pas avec une moyenne de 40 enfants par jour !

N'hésitez pas à contacter Anne Elodie Villemagne directrice pour touts inscription, renseignements ou autres au 07 82 55 62 43 ou par mail : a.elodie.mjc.charlieu@gmail.com

Auprès d'Anne Elodie, une équipe de 6 ou 7 animateurs stagiaires ou diplômés encadrent vos enfants.

Chaque période (de vacances à vacances) une thématique est développée : ainsi les 2 premières périodes ont permis d'aborder "les écrans" et "les animaux".

> **Le périscolaire :** la MJC de Charlieu encadre désormais les accueils périscolaires tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à18h30. Entre 50 et 60 enfants sont accueillis chaque jour.

> **L'accueil de loisirs,** c'est également toutes les vacances scolaires : vacances d'hiver, vacances de printemps, vacances d'été (juillet et août), vacances d'automne et vacances de Noël (sauf entre Noël et le jour de l'an : cette année, il sera ouvert du 2 au 4 janvier 2019)

Pour les vacances d'automne 2018, 130 enfants ont été accueillis, répartis en 4 tranches d'âge (3/6ans, 6/8ans, 8/11ans et 11/14ans). Il a été organisé un séjour "à la découverte de la France" pour les 11/14 ans. Cette année il s'agissait du séjour **"Futuroscope et château de la Loire"** : 14 jeunes ont ainsi pu s'éclater 2 jours au Futuroscope, ils ont également visité le vieux Tours ainsi que le château de Cheverny. Suite l'année prochaine avec plusieurs idées évoqués par les jeunes : la mer, Paris, Strasbourg... n'hésitez pas à vous renseigner !

Où s'adresser ?

- A la MJC rue du pont de pierre - 42190 Charlieu
- Par mail : mjc.charlieu.alsh@gmail.com
- Par téléphone : Carine Canard : 07 81 74 52 08
  Anne Elodie Villemagne : 07 82 55 62 43
  Lise : 07 81 93 14 36

Centre de loisirs Armand Charnay

Associations

Jean LABOURET

FÊTES DE LA SOIERIE 2018 : UN VENT D'EXOTISME...

Evénement majeur de la ville, les fêtes de la soierie ont animé la cité charliendine du vendredi 7 au lundi 10 Septembre.

Organisées depuis 1945 par un groupe de coordination regroupant la municipalité et une douzaine d'associations locale, ces fêtes à la foi profanes et religieuses sont reconnues depuis 2011 comme patrimoine culturel immatériel d'exception.

Le vendredi, en semi-nocturne les courses pédestres de 5 et 10 km organisées par l'équipe de bénévoles présidée par Denise Chambat ont connu un beau succès avec 299 participants.

Dimanche matin, à l'issue de la cérémonie traditionnelle de la Corporation des Tisserands, les enchères en vue de la fête 2019, sur le parvis de l'église se sont déroulées devant une foule compacte. Les enchères furent généreuses pour nommer Victoire Fayolle reine 2019 et Milan Longère pour le titre masculin. Les dauphins et dauphines seront Celia Michel et Johan Suiffet.

A 13h30, le 85e grand prix cycliste qui a vu naguère courir les plus grands champions de la discipline, a donné la victoire à Benoît Marcelin, coureur du CR4C qui conserve ainsi son titre acquis sur les boulevards l'an passé.

A 15h30, le défilé sur "le tour du monde en 80 minutes" a attiré des milliers de spectateurs et a fait souffler un vent d'exotisme sur la cité : Inde, Chine, Angleterre, Portugal et bien d'autres ont fait rêver à d'autres horizons.

Le lundi les festivités se sont conclues par le traditionnel concours de boules des Corporations.

En marge de toutes ces festivités, plusieurs expositions ont été proposées gratuitement : les costumes d'enfants par les Dames de la Tour - des photos anciennes de Charlieu en plein air et des expositions de photos à l'Abbaye, à l'Amicale Laïque, à la médiathèque et dans les commerces, notamment sur le thème du tour du monde.

Sans oublier bien sûr la fête foraine qui a fait le bonheur des petits et des plus grands.

La météo, au diapason, a également contribué à la grande réussite de cette édition.

Un grand merci à tous les bénévoles mobilisés qui se sont investis toute l'année afin que la tradition perdure !

Origine des fêtes, le saviez-vous ?

Jean Paul Dalary, président du comité d'organisation a rappelé lors de l'inauguration que les Fêtes de la Soierie sont organisées depuis la fin de la dernière guerre en 1945 par un Comité de Coordination des Fêtes de la Soierie qui regroupait à l'époque le Comité de la fête des Canuts, la Corporation des Tisserands, le Club Cycliste de Charlieu, le Centre Professionnel de la Soierie de Charlieu avec le concours de la Municipalité, des Industriels, commerçants, artisans , travailleurs de la soie et des industries diverses au profit des œuvres de bienfaisance et de solidarité de Charlieu.

CHARLIEU, UNE VILLE OÙ LES SPORTIFS EXCELLENT AU NIVEAU NATIONAL ET MÊME INTERNATIONAL !

C'est une tradition et un devoir pour vos élus de mettre à l'honneur les sportifs charliendins de l'année.

La réception en mairie du 21 juillet a souligné l'investissement important des sportifs mais aussi des bénévoles, des familles, des entraîneurs.
Pour obtenir de très bons résultats, il faut engagement et parfois sacrifice !
Le maire, la municipalité et les élus du CCAS ont remis des places du cinéma de Charlieu à tous ces sportifs méritants.

Les lauréats récompensés sont:

- **La section basket de l'Amicale Laïque** pour la montée en Régionale 2 de l'équipe fanion masculine.
- **Les collégiens de Michel Servet pour la 3e place aux Championnats de France de Futsal.**
- **Fanny BROCAIL, championne de BMX,**"espoir nationale" Elève jusqu'en troisième au collège Michel Servet, elle est multiple championne de la Loire et championne Rhône-Alpes. A 13 ans elle participe déjà au championnat du monde de BMX en Belgique et se qualifie pour une ½ finale. En seconde elle intègre le Pôle France de Bourgogne, équivalent de l'INSEP pour le BMX. Classée "espoir nationale" sur une liste de sportives de haut niveau, elle poursuit sa progression avec les meilleurs pilotes nationaux. Qualifiée pour les championnats du monde en Azerbaïdjan, elle termine à une très honorable sixième place.
- **Francis CARDAIRE,** étincelant au niveau régional **en judo**.

Quelques nouvelles de nos 2 judokates récompensées l'an dernier :

- **Mathilde Pardon** (junior, moins de 48 kg) a représenté mi-octobre le judo club de Charlieu au tournoi de Cormelles (Calvados), labellisé Excellence par la FFJ (Fédération française de judo). Parmi 17 combattantes représentant le haut niveau français, Mathilde a décroché le bronze après cinq combats. Ne s'inclinant que face à la future vainqueure en quart de finale, elle a remonté ensuite tous les repêchages grâce à un judo très efficace.
- **Mélanie DHAIBY** Titulaire de l'équipe de France Juniors de Judo. La judokate de 19 ans formée au judo-club de Charlieu évolue parmi l'élite du judo Français. Ralentie ces derniers mois par des aléas physiques mais boostée par son moral de compétitrice et son fort investissement, elle a su garder la confiance du staff tricolore qui l'a choisie comme titulaire en moins de 78 kg pour les Championnats d'Europe disputés à Sofia en Bulgarie. Considérant que c'est une grande fierté de se battre pour les couleurs de son pays, elle n'oublie jamais qu'elle représente aussi le club où tout a commencé. Elle multiplie les stages intensifs avant de disputer une compétition de très haut niveau et porte haut les couleurs charliendines. Elle se fixe pour objectif les Jeux Olympiques de Paris en 2024 !

Félicitations à tous pour les valeurs que vous défendez !

SUCCÈS POUR LA 2e ÉDITION DES MARCHÉS NOCTURNES !

Organisé par le Comité d'Animation et de Promotion de Charlieu (CAP Charlieu, association ayant pour but de créer du lien entre les associations et animer la commune), cette nouvelle édition des marchés nocturnes a été couronnée de succès.

Les rues Grenette, Jean Morel et une partie de la Place Saint Philibert ont permis à la quarantaine d'exposants (producteurs locaux et artisans d'art) de proposer aux milliers de visiteurs présents sur les différents marchés des produits de leur production.

Animé le dernier soir par la musicienne Florie Namon qui a initié le public à ses instruments médiévaux (harpe, psaltérion, mandoline) : le marché s'est conclu sur un bilan très positif.

Un questionnaire de satisfaction a recueilli avis et remarques des nouveaux exposants. Une réunion de synthèse a permis la constitution d'un groupe afin d'étoffer et de développer ces marchés en 2019.

Merci à tous les bénévoles du CAP !

N'hésitez pas à les rejoindre pour les marchés nocturnes 2019 !

Tourisme

PISCINE, UNE BONNE AFFLUENCE POUR LA PREMIÈRE ANNÉE DE GESTION PAR CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

Bénéficiant d'une météo très favorable la piscine a enregistré 12.873 entrées payantes en deux mois et demi d'activité (du 16 juin au 2 septembre).
Il est à noter que les touristes installés dans l'un des 3 campings de la collectivité (Charlieu, Pouilly, Belmont) bénéficient de l'entrée gratuite et illimitée durant leur temps de villégiature.

Comme vous le savez, le transfert de la piscine municipale à la Communauté de Communes va permettre la construction d'un nouvel équipement moderne couvert et découvert l'été qui sera ouvert à tous toute l'année.
Une étude est en cours pour définir ce projet avec une implication très forte des élus de Charlieu pour réussir l'intégration de cette piscine au sein du complexe sportif.
Nous vous tiendrons informé du résultat de cette étude lors d'un prochain bulletin municipal.

NELSON MONTFORT, AMBASSADEUR POUR LE PROJET DE MISE EN LUMIÈRE DE L'ABBAYE !

Nelson Montfort, ambassadeur du patrimoine de Charlieu

Accompagné par **Georges Ziegler,** président du conseil départemental, **Nelson Montfort,** journaliste sportif bien connu, et sa femme Dominique, ont été reçu par le maire pour une découverte de Charlieu le 18 juillet dernier.
Emerveillé et conquis, cet amoureux de l'histoire et de l'architecture a accepté de devenir ambassadeur du patrimoine de Charlieu dans le cadre d'un projet de mise en lumière du site de l'abbaye.
C'est dans cet objectif que les élus ont aussi reçu **Monsieur Alain Guilhot,** grand nom de la mise en lumière de sites architecturaux. A l'origine de la fête des lumières de la ville de Lyon, celui-ci a finalisé depuis 40 années des projets de plusieurs centaines de sites dans le monde entier !

Vers un événement "son et lumière" ?

Une partie de ce projet serait d'éclairer le narthex en ajoutant du son pour raconter l'histoire de ce joyau architectural.
Le procédé du "mapping" est évoqué : projeter de la lumière sur les volumes de manière à retrouver la polychromie d'autrefois.
Ce projet ambitieux sera porté par le département, propriétaire du site, avec le soutien de l'état, de la région et bien sûr de la commune de Charlieu ; d'autres financeurs sont recherchés et une opération de financement participatif pourrait aussi être proposée.

CHARLIEU MÉRITE UN NOUVEAU LABEL TOURISTIQUE...

"**100 Plus Beaux Détours de France**" est un label que chacun connait maintenant, mais en matière de tourisme, une ville ambitieuse n'en a jamais trop !
Certes Charlieu adhère par ailleurs au réseau des Sites clunisiens et fait partie des 11 Villages de Caractère de la Loire, mais vos élus souhaiteraient amplifier la renommée en obtenant pour notre ville le label **"Petites Cités de Caractère".** Cette marque nationale valorise les communes rurales de moins de 6000 habitants montrant un intérêt historique et patrimonial, fédère les différents acteurs autour d'un objectif commun : la sauvegarde et la valorisation du patrimoine.

Ce label permettrait également d'obtenir des financements pour l'aménagement du centre ville et ainsi d'accélérer le processus de mise en valeur de la cité. La région Auvergne Rhône Alpes s'est aussi engagée à faire la promotion des communes labellisées, ce qui est important pour Charlieu.

Charlieu répond parfaitement à tous les critères demandés pour rejoindre ce réseau regroupant aujourd'hui plus de 150 communes. La commune a déposé un dossier de candidature cette fin d'année.

Visite de ville des élus et techniciens du département avec Alain Guilhot

LA VOIE VERTE POUR TOUS, UNE MAGNIFIQUE RÉUSSITE

C'était un engagement fort de vos élus pour ce mandat, elle était attendue depuis de nombreuses d'années, la Voie Verte est enfin réalisée !

La municipalité a souhaité que cette voie verte arrive en plein cœur de Charlieu pour irriguer nos commerces et faire découvrir notre riche patrimoine. Le premier bilan est plus que positif et l'aménagement réalisé cette fin d'année à l'entrée de Charlieu va sécuriser davantage l'accès au centre ville.

Il faut saluer une nouvelle fois l'état, la région, le département, la communauté de communes et bien sûr la ville de Charlieu pour ce travail engagé depuis plus de 5 ans et le financement porté par tous les acteurs.

En plus de son caractère ludique et touristique, la voie verte représente un mode de déplacement sécurisé alternatif à la voiture individuelle qui s'inscrit dans le Plan Climat Energie Territorial visant à préserver l'environnement.

Cette voie verte, nommée **"Véloire"**, s'inscrit dans le réseau national des vélo routes voie vertes et permet au départ de Charlieu de pouvoir rejoindre, pour les plus sportifs, Saint Nazaire et plus modestement de rejoindre le port de Roanne pour un parcours de 24 km.

Des boucles cyclos au départ de la voie verte seront proposées et identifiées par le département prochainement.

Des bancs, des tables et de des plans touristiques seront aussi positionnés par la communauté de communes ces prochains mois.

Le prochain objectif porté par vos élus et la communauté de communes serait de pouvoir rejoindre le bourg de Saint Denis...
... À suivre donc.

Le saviez-vous ?

Un compteur sera installé pour connaître la fréquentation de la voie verte en 2019.

Entre Pouilly et Charlieu, après un joli passage devant le bourg de Saint-Nizier, on s'immerge en pleine nature en longeant de jolies demeures et un château et l'on arrive à Charlieu afin d'amener les cyclistes jusqu'à l'Abbaye.

Ces 25 km entre Roanne et Iguerande sur une piste goudronnée sans réelle difficulté, et 4,9 km entre Pouilly-sous-Charlieu et Charlieu, sont facilement accessibles aux cyclistes de tous niveaux.

UN ITINÉRAIRE IDENTIFIÉ POUR LES PÈLERINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

Moment festif chez M.et Mme Carlier

Mise en place des clous en bronze

Vos élus ont souhaité valoriser le chemin de Saint Jacques de Compostelle reliant Cluny au Puy et traversant Charlieu. Le chemin a été classé en chemin de grande randonnée grâce à l'aménagement effectué à la sortie de Charlieu le long de la voie verte. Tous les acteurs de l'état à la commune ont participé à ce projet de communication et de valorisation qui engendrera des retombées économiques intéressantes sur notre territoire.

Le 7 juillet dernier, pour fêter les 25 ans de l'association des amis de St Jacques, des pèlerins ont traversé le chemin en Auvergne Rhône-Alpes et se sont arrêtés à Charlieu chez Marie-Odile et Pierre Carlier rencontrer les hébergeurs jacquaires de Charlieu.

Cet automne, 54 clous en bronze ont été disposés par les services techniques de la ville et guident désormais les pèlerins pour la traversée de Charlieu : l'arrivée se faisant par le pont de pierre en direction l'abbaye en passant par la rue Chanteloup et la rue du tour de l'église. Les randonneurs ou les pèlerins peuvent ensuite longer la voie verte jusqu'à Briennon.

Joëlle GUEGUEN

JUMELAGE AVEC ENINGEN, UN DEMI-SIÈCLE D'EXISTENCE, CELA SE FÊTE !

« Bravo et merci aux élus, qui en 1968 ont courageusement uni nos 2 villes. Cet acte de paix s'est transformé en solide amitié et je remercie les comités de nos villes qui organisent ces rencontres annuelles avec tant d'enthousiasme. Nous avons tous un devoir de renforcer cette fraternité et de prolonger ces échanges. Nous nous y engageons. »

C'est avec ces mots que le maire Bruno Berthelier a inauguré le gala de réception.

Pour célébrer cet anniversaire, 80 allemands venus d'Eningen et une dizaine d'anglais de Calne ont fait le déplacement à Charlieu du jeudi 23 au lundi 27 août.

Un riche programme concocté par le comité de jumelage a permis de fêter ce bel événement:

- **Visite à Romanèche-Thorins** au hameau Duboeuf avec découverte de toute l'histoire des métiers du vin et de la vigne et dégustation au son du limonaire.
- **Moment de partage musical** avec le Concert dans l'église Saint Philibert offert par la chorale allemande et la chorale Cantilena de Vougy.
- **Visites guidées de Charlieu** en 3 langues, pour découvrir le patrimoine architectural local : musées, abbaye...
- **Repas de gala** en soirée qui a réuni dans l'église du Couvent des Cordeliers plus de 170 convives ! A cette occasion différents cadeaux ont été échangés : les allemands ont offert un banc en bois qu'ils ont eux-mêmes construit et Charlieu a offert une tapisserie réalisée à partir d'une œuvre des artistes Anne Poiré et Patrick Guallino, tissée à Charlieu par la société LTC.

Coupe du Monde de football oblige, le conseil municipal allemand avait dédicacé un ballon de football au maire de Charlieu.
Après une journée dominicale libre dans les familles, nos "jumeaux" sont repartis avec la satisfaction d'un anniversaire réussi et en faisant la promesse de se réunir à nouveau très rapidement.

Vous êtes intéressés par le jumelage ? N'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de la mairie.

Cérémonie officielle

Echange de cadeaux

Les ronds-points au diapason

De nombreux participants à cet anniversaire

Culture

Martine DESBOIS

MUSÉES, BIENVENUE À JULIE CARRAUT, EN CHARGE DU RÉCOLEMENT ET DE L'INFORMATISATION DES COLLECTIONS

Suite à l'offre d'emploi lancée par la Mairie en début d'année 2018 et à l'examen de toutes les candidatures reçues pour ce poste, c'est Julie Carraut, originaire de Bayonne, qui a été retenue pour mener à bien la mission d'informatisation des collections qui nécessite des compétences en informatique, histoire de l'art, muséologie, conservation préventive et régie des œuvres.

Julie est titulaire d'une licence d'histoire des Arts, d'un Master 1 dans la gestion et la mise en valeur des œuvres, d'un master 2 pour les collections des musées d'art et d'histoire

- ***Qu'appelle t'on récolement et informatisation des collections ?***

"Le récolement est l'opération qui consiste à vérifier, sur pièce et sur place, à partir d'un bien ou de son numéro d'inventaire : la présence du bien dans les collections, sa localisation, l'état du bien, son marquage, sa conformité de l'inscription à l'inventaire". Cette opération est obligatoire pour tous les musées labellisés "Musées de France", ce qui est le cas des deux musées de Charlieu.

- ***Quelle est la périodicité de ce travail pour les musées ?***

Tous les dix ans et d'après la loi musée du 4 janvier 2002, les "Musées de France" doivent effectuer le récolement de leur collection. Informatisé sur un logiciel spécialisé, le récolement permet de confirmer la présence des collections dans les musées et de vérifier que les objets sont correctement repérés, identifiés et décrits. Il est mené par campagnes successives, qui font chacune l'objet d'un procès-verbal. De 2005 à 2009 Emma Artige a réalisé une partie du travail.

- ***Quelle est l'étape suivante ?***

Suite au récolement, on procède aux régularisations nécessaires : les objets sont nettoyés, marqués de leur numéro d'inventaire et photographiés très précisément. Les objets ne figurant pas encore dans l'inventaire sont intégrés aux collections. Toutes les informations sont rentrées dans le logiciel informatique. Les objets stockés en réserve sont conditionnés pour optimiser leur conservation.

C'est ce travail qui va être réalisé par Julie Carraut dans les mois qui viennent, avec l'aide du Conservateur, sous contrôle de la DRAC représentée par Mme Liabeuf, directrice des musées de la Région Rhône-Alpes Auvergne.

Pour faire face à cette obligation les musées bénéficient d'une aide financière de l'Etat et d'un accompagnement personnalisé de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

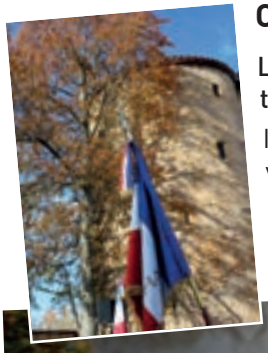

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre à Charlieu fut à la hauteur de l'événement célébré dans toute la France.

Implication remarquable des écoles publiques et privées avec lectures, chants, témoignages, présence de l'harmonie, des Pompiers et JSP, merci à tous ainsi qu'à Mme Perrier, présidente du Souvenir Français à l'échelle du roannais.

LE PETIT SÉMINAIRE SAINT GILDAS N'A PAS DE SECRET POUR ESTELLE DUBUISSON

Ancienne élève des écoles de Charlieu, du collège Michel Servet puis du lycée Jérémie De La Rue où elle a obtenu le bac avec mention Très Bien, elle a poursuivi ses études à Lyon en histoire. Dans le cadre du programme Erasmus, elle a fini sa licence en 2015 à Erfurt, en Allemagne. En 2017, elle a terminé un Master 2 à l'Université Lyon 2 et a réalisé son **Mémoire sur le "Petit Séminaire Saint Gildas" de Charlieu.**

Souhaitant remettre son travail aux archives de la mairie, les élus l'ont reçue lors d'une cérémonie bien sympathique le 13 octobre dernier.
Estelle a présenté une synthèse de son mémoire, de l'origine des "petits séminaires", établissements secondaires de formation sacerdotale pour les garçons de 10 à 18 ans, à la fermeture de Saint Gildas en 1973. Elle a souligné l'ambivalence de l'institution : formation en vue de la prêtrise d'une part, établissement catholique traditionnel d'autre part ; à la fois pour les fils issus de "bonnes familles", et pour les garçons de familles très modestes qui pouvaient ainsi accéder à un enseignement scolaire secondaire.

A l'origine, un "petit séminaire" est créé en 1795 à Saint Jodard, près de Saint-Etienne. Les effectifs atteignent jusqu'à 250 élèves au cours du XIXe siècle, mais l'institution est chassée de ses bâtiments en 1906, suite à la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat promulguée en 1905.
Le Petit Séminaire Saint Gildas s'installe alors en 1909 dans l'ancien couvent des Ursulines à Charlieu, après un bref passage à Belmont de la Loire. Lors de la Première Guerre Mondiale, le petit séminaire devient un hôpital de guerre de1916 à 1918, tout en continuant de fonctionner - bien que ralenti -, et accueille en même temps le petit séminaire de Montbrison, dont les bâtiments sont aussi réquisitionnés. A la fin de la guerre, la vie à Saint Gildas reprend son cours, même si les effectifs sont bien moindres. Lors de la Seconde Guerre Mondiale, certains professeurs sont mobilisés, ce qui complique le fonctionnement du séminaire. L'institution accueille à la fin de la guerre des soldats et des réfugiés pendant plusieurs semaines, avant de rouvrir ses portes aux séminaristes.

Après les deux guerres successives, le petit séminaire ne réussit pas à remonter ses effectifs, malgré de nombreuses tentatives et une dynamique constante de moderniser les installations et le curriculum pour coller aux programmes officiels. Face à la concurrence des établissements publics et de celle de Notre Dame, Saint Gildas peine à se maintenir, dans un contexte global de recul de l'Eglise catholique. En 1968, le séminaire passe sous la gestion du collège de Notre Dame, avec lequel plusieurs classes sont mutualisées. Dans les années qui suivent, tous les cours sont transférés au collège privé et Saint Gildas devient alors un simple internat. En 1973, aucune inscription n'est enregistrée au séminaire, il ferme donc définitivement. Pour le remplacer dans la gestion et l'encouragement des vocations, le centre Fontenille est créé à Roanne.

La conclusion d'Estelle est que le Petit séminaire de Saint Gildas a tout au long du XXe siècle essayé de s'adapter aux changements économiques, sociaux et politiques, sans jamais y parvenir. Si au final peu des séminaristes sont parvenus à la prêtrise, le petit séminaire a en tout cas permis l'éducation et la promotion sociale de nombreux garçons de familles démunies.

Ce sujet passionnant de nombreux anciens "gildariens", il a été décidé de déposer une copie du mémoire à la Médiathèque intercommunale place Saint Philibert pour une consultation libre.

La mutuelle roannaise Sante Mut accompagné d'autres sociétés a racheté Saint-Gildas pour y réaliser une résidence seniors de près de 90 appartements meublés, destinés à être loués à des personnes de plus de 60 ans avec prestations haut de gamme. La mairie soutient et accompagne ce projet ambitieux pour l'économie locale et aussi la préservation de notre patrimoine.

Estelle Dubuisson présente son mémoire

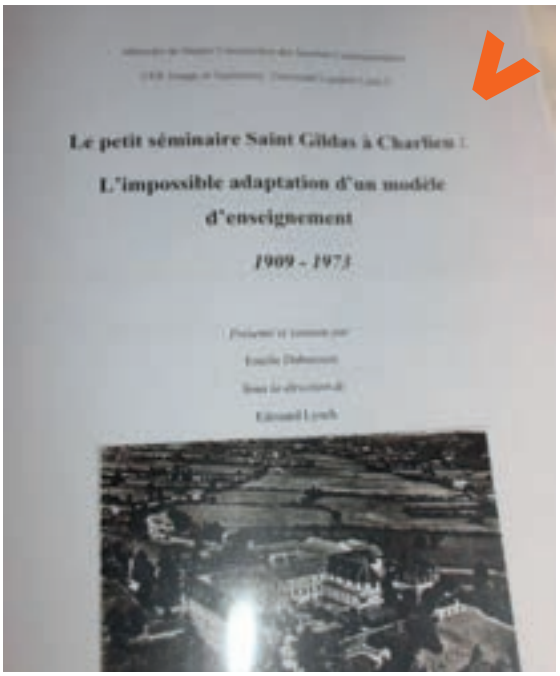

Joëlle GUEGUEN

LES NOCTURNES ET LOUIS XI À L'ABBAYE

Depuis près de 20 ans la Société des Amis des Arts de Charlieu produit les spectacles nocturnes de l'Abbaye de Charlieu.

Mise en scène par Alexandre Dufaux avec les Dames de la Tour, cette "Renaissance Amoureuse" a connu, comme chaque nouveau spectacle, un grand succès.
Porté par une troupe de comédiens, figurants talentueux, ainsi que de nombreux bénévoles les spectateurs ont pu apprécier, dans le superbe décor de l'Abbaye Bénédictine, un rappel de la vie de Charlieu au temps de Louis XI dans un spectacle haut en couleurs.

Merci à tous ceux qui ont apporté leur soutien à ce spectacle, animation toujours attendue et très appréciée de l'été Charliendin.

Sylvie PONCET

Isabelle DUBOST

QUE DE SPECTATEURS POUR LE FESTIVAL DE RUES “LES FÉRUS” !

Du 6 au 8 juillet, musique, théâtre, danse et acrobatie ont animé la cité Charliendine.

Les clés du succès :

- Un mélange de compagnies professionnelles et d'artistes locaux qui séduit l'auditoire.
- Une formidable énergie de bénévoles de différentes générations.
- Une organisation “aux petits oignons” (portée par les bénévoles et les salariés de la MJC) dans un climat très familial et chaleureux.
- Une sécurisation du festival irréprochable.
- Une implication technique et financière forte de la municipalité

Et bien sûr un public familial entièrement conquis.

La réussite des férus c’est une volonté partagée de la municipalité et de la MJC de démontrer que la culture en milieu rural cela marche.C’est un des derniers festivals de rue gratuit et nous tenons à préserver ce principe.
Alors merci à tous ceux (bénévoles, annonceurs...) qui ont contribué à cette aventure...et vivement le premier week-end en juillet 2020 !

Divers

ORDURES MÉNAGÈRES

Rappel :

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le jeudi matin.

Les bacs doivent être sortis le mercredi soir et rentrés la journée du jeudi.

Les seuls bacs autorisés à rester sur la voie publique pour difficulté de stockage sont identifiés par les services de la communauté de communes par un autocollant spécifique.

Au parc Derobert

COMPOSTAGE

Le saviez-vous ?

Vous n'avez pas de jardin et ne savez que faire des épluchures de légumes et de fruits ?

Vous pouvez alors utiliser le compost collectif, situé par Derobert ou parc de la MJC

Mettez les déchets verts et crus dans le bac adapté et réduisez ainsi votre poubelle de 20%.

A la MJC

STATIONNEMENT, QUELQUES PRÉCISIONS

Ces derniers mois les médias nationaux ont évoqué l'augmentation des amendes liées au stationnement, les maires pouvant majorer à leur guise le montant de ces amendes.

Sachez que Charlieu n'est pas concerné par cette réglementation.

Les amendes des villes sans parcmètres sont imposées par l'état, mais elles ont aussi été majorées :

- **35 €** au lieu de **17** pour un stationnement abusif (temps dépassé) en zone bleue,
- **135 €** au lieu de **35** pour un stationnement sur le trottoir.

Le saviez-vous ?

Le montant des amendes va directement à l'état.
Elles ne sont pas perçues par la ville de Charlieu.

VOUS VOULEZ ENTREPRENDRE DES TRAVAUX ? RENSEIGNEZ-VOUS AVANT DE COMMENCER !

Les Sites Patrimoniaux Remarquables (ancienne ZPPAUP) imposent certains règles à suivre...

Avant d'envisager des travaux visibles de l'extérieur de votre habitation vous devez, impérativement, vous renseigner en mairie. Il vaut mieux en effet anticiper les demandes de travaux plutôt que de subir d'éventuels désagréments ! Le service d'urbanisme de la ville est au service des usagers pour donner des conseils et rappeler les réglementations en vigueur. Alors, pour une rénovation sans souci, prenez contact en mairie.

RECENSEMENT 2019 : UN DEVOIR CIVIQUE

Le recensement de la population débutera le 17 janvier 2019 et se terminera le 16 février.

Des agents recenseurs vont être recrutés, chacun d'entre eux sera muni d'un badge avec photo.

Deux façons de répondre à l'enquête :
- version papier,
- par internet.

L'agent recenseur devra se présenter au domicile même si les occupants choisissent de répondre par internet.
Ils distribueront alors les documents avec le code nécessaire pour se connecter à internet.

Quelques renseignements demandés : nombre de personnes au foyer, âge, niveau d'études, degré de confort du logement...
Si vous ne souhaitez pas répondre ou si vous communiquez des réponses inexactes, vous pouvez être redevable d'une amende de 38 euros...

Réservez donc un bon accueil aux agents recenseurs.

CHANGEMENT D'ADRESSE RAPPEL

Vous habitez Charlieu et vous changez d'adresse tout en restant dans notre ville, merci de le signaler en mairie afin de faciliter la mise à jour des listes électorales.

Vous venez d'arriver à Charlieu, signalez-vous auprès de Marianne Ponson, adjointe chargée d'accueillir les nouveaux arrivants : m.ponson@wanadoo.fr

Nouveaux arrivants : contactez la communauté de communes pour obtenir un container à ordures ménagères.

Communauté de communes de Charlieu-Belmont
Place de la Bouverie - 04 77 69 03 06

TRANQUILLITÉ VACANCES

La gendarmerie vous conseille
Vous êtes témoins d'un fait suspect ou d'un cambriolage, composez le17. En cas d'intrusion, le temps de présence moyen d'un cambrioleur est inférieur à 3 minutes.
Se préserver, c'est :
> Utiliser efficacement vos équipements de protection
> Ne jamais laisser vos clés sous le paillasson, dans la boite aux lettres ...
> Placer en lieu sûr et éloigné des accès, bijoux, clés de voitures, sacs à main
> Ne pas conserver chez vous d'importantes sommes d'argent
> Prévenir ses voisins de son absence
> Répertorier vos objets de valeur et noter le numéro de série (hifi, électronique), de même pour les carnets de chèques et cartes de crédit
> Si une présence, un véhicule ou un comportement vous semble suspect, composez rapidement le 17 en donnant un maximum de renseignements

> Pendant les vacances signalez votre absence à la brigade de gendarmerie qui programmera des patrouilles pour surveiller votre domicile

L'ESPACE CYBER, UN ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE OUVERT À TOUTES ET À TOUS !

Qu'est-ce qu'un Espace Public Numérique ?

C'est un lieu destiné à l'accompagnement de tous les publics aux usages numériques, un **espace public numérique** (EPN) propose des activités d'initiation ou de perfectionnement variées et encadrées, par le biais d'ateliers collectifs, mais également dans le cadre de médiations individuelles et de plages réservées à la libre consultation.
Ces lieux d'accès public à l'internet, qui offrent, outre l'accès au réseau à ceux qui n'en disposent pas, mais aussi initiation et approfondissement à ceux qui sont désireux de se familiariser avec ces nouvelles technologies, et constitue en effet un moyen efficace pour lutter contre la fracture numérique. Il contribue également à promouvoir les usages et à faciliter la découverte au plus grand nombre de l'accès aux technologies de l'information et la communication (TIC) et aux principaux usages de l'internet.

Pour faire quoi ?

Ce service vous accompagne dans l'utilisation de votre équipement (ordinateur, tablette, smartphone) sous forme d'ateliers collectifs ou individuels, mais met aussi à disposition une connexion et du matériel en accès libre.

Pour qui ?

Les ateliers sont proposés aux personnes souhaitant s'initier ou se perfectionner sur l'outil informatique que ce soit des particuliers ou des professionnels.

Quand et comment ?

Offres de Services	Jours et Horaires	Tarifs et informations
Ateliers Thématiques* (7 personnes maximum par atelier, durée d'une heure environ)	Mercredi, Jeudi et Vendredi 9h00 à 12h30	• Planning Mensuel (consultable sur la page Facebook de l'Espace Cyber, et le site www.charlieubelmont.com) • 3€ l'atelier ou 15€ les 7 • Premier atelier offert au nouveau participant • Adhésion annuelle de 5€ obligatoire
Accès libre sans accompagnement	Mercredi et Jeudi de 13h30 à 16h30	Gratuit jusqu'à 30 mn puis 1€ au-delà (maximum 2h) (Matériel et connexion)
Coworking Espace de travail partagé	Mercredi et Jeudi 13h30 à 16h30	5€ la demi-journée
Télétravail Bureau individuel	Mercredi et Jeudi 9h00 à 12h30 et 13h30 à 16h30	8€ la demi-journée ou 15€ la journée

*L'inscription aux ateliers se fait au minimum 2 jours avant la date de l'atelier.

Où ?

L'Espace Cyber se trouve :

dans la cour des musées de Charlieu,
(rez-de-chaussée de la maison des services)
au 9 Boulevard Général Leclerc 42190 Charlieu.

Au 06 81 85 23 91,
espacecyber@charlieubelmont.com

http://www.charlieubelmont.com/services-a-la-population/espace-cyber/

Festivités 2018

Les Férus

Les Férus

Les fêtes de la soierie

Les fêtes de la soierie

Les Férus

Les Férus

Les marché nocturnes

Charlieu fête la Coupe du monde de foot

Les Férus

Feu d'artifice au stade de Charlieu

MAIRIE - 12 RUE JEAN MOREL - 42190 CHARLIEU

Tél. 04 77 69 33 89

www.ville-charlieu.fr • **www.facebook.com/villedecharlieu**

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h

Fermeture le mercredi après-midi et samedi après-midi

Le bulletin est rédigé par le groupe "Communication" des élus :

Martine Desbois

Bernard Charrier

Imprimé sur papier recyclé - Création Les Arts Graphiques ® Z.A. St. Romain la Motte - 04 77 71 62 29

Illustrations designed by freepik.com